

L'économie circulaire comme fondement de la Suisse

L'association suisse asr Recyclage matériaux construction Suisse, riche de 180 membres répartis dans toute la Suisse, s'engage en faveur de la clôture systématique des cycles de matériaux de la construction et de l'élimination des polluants dans les règles de l'art. Entretien avec Laurent Audergon, son directeur.

Forum Déchets: Utiliser les déchets comme ressources est le principe fondamental de l'économie circulaire. Est-ce applicable aux matériaux de la construction?

Laurent Audergon: Avec plus de 15 millions de tonnes de déchets de chantiers par année, le secteur de la construction est le plus gros producteur de déchets en Suisse. Seuls 40 % sont véritablement **RE**cyclés, c'est-à-dire réintroduits dans le cycle en préservant leur valeur antérieure, tandis que 35 % sont **DE**cyclés avec une grosse perte de valeur de six milliards de francs sur les 25 dernières années. Nos membres ont déjà préservé pour plus de cinq milliards de francs de matières premières, en éliminant les substances polluantes et en réintroduisant les matériaux traités dans des cycles de matières. Le potentiel est néanmoins bien plus élevé!

FD: Quels sont les bénéfices environnementaux de l'économie circulaire?

LA: Nos ressources minérales (granulats, gravier, sable) sont limitées et non renouvelables. Leur extraction intensive – soumise à des contraintes légales toujours plus importantes – figure du reste, depuis une année, comme risque majeur dans les évaluations de SwissRe. La substitution intelligente des matériaux primaires réduit les impacts environnementaux, tout en préservant de précieux volumes de décharge définitive, de plus en plus rares. Les gâteaux de filtration de boues de béton ou les terres polluées issues de chantiers d'assainissement servent aussi comme substituts des matières premières, dans les cimenteries les plus avancées.

FD: Le recyclage a ainsi un bel avenir, mais comment pouvez-vous accélérer cette transition?



LA: Nous avons d'abord analysé les projets et les erreurs du passé. Ensuite, nous avons répertorié les différents projets en cours et ceux qui sont prévus par les cantons et nos autres partenaires. Nous en accompagnons plusieurs et y apportons notre vision transversale. Nous tirons évidemment profit de notre expérience du terrain, issue de l'inspection des installations de traitement des déchets de chantier que nous réalisons depuis 1996 sur mandat des cantons. En 2019, nous lancerons un nouveau projet de trois ans pour accélérer l'économie circulaire des matériaux de la construction. Il s'agira de renforcer le rôle d'exemplarité des maîtres d'ouvrage publics aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Notre cours d'économie circulaire, qui inclut des exercices pratiques avec des briques Lego, a déjà remporté un franc succès auprès de responsables communaux.

FD: Architectes et ingénieurs peuvent-ils encore invoquer le risque pour ne pas utiliser de matériaux secondaires?

LA: On a maintenant vingt ans de recul, donc on ne peut plus arguer que c'est risqué, trop cher ou que l'on manque d'expérience. Quelque 1500 ouvrages ont été réalisés à ce jour avec au moins 50 % de béton recyclé. Les matériaux secondaires répondent aux mêmes normes strictes en vigueur que les matériaux primaires. Cela

est du reste attesté par des organismes réputés comme l'EMPA et des labos accrédités. Avec nos fidèles partenaires, nous prévoyons des formations adaptées aux maîtres d'ouvrage, architectes et ingénieurs pour catalyser cette transformation.



M. Audergon dirige le nouveau projet stratégique de l'asr «Économie circulaire des matériaux de la construction à la fois effective et dans toute la Suisse».

Contact: Association asr, laudergon@arv.ch, tél. 044 813 76 56, www.arv.ch/fr



1500 bâtiments certifiés
Minergie Eco, à voir sur
youtu.be/BQkxeOPD1TQ